



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 68794

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le rapport du Conseil économique et social « La régionalisation ferroviaire ». Page I-25, le Conseil économique propose l'organisation par l'Etat d'un débat citoyen européen sur la politique des transports. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il entend donner à cette proposition.

Texte de la réponse

L'action du Gouvernement pendant la présidence de la France de l'Union européenne a été très largement positive en matière de politique européenne de transport. Soucieux de poursuivre la dynamique de développement engagée et de répondre au mieux aux préoccupations de la population, notamment en matière de sécurité routière et de qualité de l'environnement, la France a produit un mémorandum sur les Alpes après la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc, qui reprenait l'essentiel des positions françaises en matière de développement durable. Celles-ci ont été largement intégrées dans le nouveau « livre blanc » sur les transports proposé par la Commission européenne. Comme le préconise le Conseil économique et social dans les conclusions de son rapport sur la régionalisation ferroviaire, la politique européenne doit être plus ambitieuse et plus concrète pour soutenir les objectifs de développement du fret ferroviaire et de report modal de la route vers le fer, qui trouvent, notamment au plan national, leur traduction dans les schémas de services collectifs de transports. De telles ambitions ne peuvent se réaliser que si elles rencontrent l'adhésion du plus grand nombre et si elles sont partagées par l'opinion publique européenne. C'est pour cela que le ministre de l'équipement, des transports et du logement a indiqué qu'il était favorable à un débat citoyen européen sur la politique des transports, le plus large et le plus ouvert possible.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68794

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6425

Réponse publiée le : 6 mai 2002, page 2387